

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2026

RÉTABLIR L'EXEMPTION D'IMPÔT POUR LES PRIMES ACCORDÉES PAR
L'OBTENTION DE LA MÉDAILLE HONORIFIQUE DU TRAVAIL - (N° 2790)

Commission	
Gouvernement	

N° 8 (Rect)

AMENDEMENT

présenté par

Mme Lejeune, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex,
M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière,
Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu,
M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard,
Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney,
M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud,
M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato,
M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul,
Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel,
Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2032.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, le groupe LFI souhaite rappeler notre volonté d'abroger la réforme des retraites portant l'âge légal à 64 ans et revenir à la retraite accessible dès 60 ans.

Cette réforme Borne, votée par Éric Ciotti, a volé 2 ans de vie au peuple Français. Notre groupe porte au contraire l'exigence d'un retour à un départ à 60 ans avec 40 annuités de cotisation, seule mesure à même de reconnaître réellement la pénibilité des carrières longues, notamment celles des bénéficiaires de la médaille du travail qui ont, par définition, cotisé pendant plusieurs décennies.

Mais la position de l'UDR est ici cohérente avec celle de son allié Jordan Bardella, qui, reprenant les mensonges de la macronie explique que notre système de retraite n'est plus tenable et est en train d'abandonner toute volonté d'abroger la retraite à 64 ans.

Eric Ciotti est donc bien à l'avant garde de son camp quand il explique sur CNEWS en Avril dernier "qu'il y a une obligation de travailler plus" préfigurant sa proposition d'augmenter de nouveau l'âge de départ à la retraite.